

Angevillle

Bulletin municipal



4
MOT DU MAIRE

6
VIE PRATIQUE

9
ETAT CIVIL

10
LE BUDGET
COMMUNAL

16
LES TRAVAUX

18
L'ÉCOLE

20
LES CHASSEURS

22
L'ASEP

24
COMITÉ DES FÊTES

26
CONCERT DE NADAU

28
ÉLECTIONS
EUROPÉENNES

30
NOS DÉCHETS

32
COMMERCANTS
ET ARTISAN S

34
JEUX
ANGEVILLOIS

CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Luc CRUBILÉ,

Maire

Anne-Marie BAYROU,

1ère adjointe au maire

Jacques LAFFORGUE,

2ème adjointe au maire

Hélène VERLEY

3ème adjointe au maire

Brice BRET

Éric COUDERC

Marie Josée FÉA

Max FLOURON

Grégory MARCONNET

Sophie SCHAARSCHMIDT

LE MOT DU MAIRE



Jean-Luc CRUBILÉ

Maire d'Angeville

Comme chaque année, nous vous proposons de prendre connaissance à travers ce bulletin de quelques informations pratiques ainsi que de l'activité de votre village pour l'année 2023.

Pour la deuxième année consécutive, le taux des différentes taxes reste identique, cependant les bases d'imposition décidées par l'Etat augmentent de 3,5%.

Le résultat du recensement fait apparaître que nous sommes 248 habitants, qui j'espère, sont heureux d'habiter à Angeville.

Les travaux du cimetière se terminent, l'accessibilité a été améliorée et une procédure de reprise des concessions abandonnées est en cours et se terminera en 2025.

Les aides pour la rénovation énergétique nous ont permis de changer le système de chauffage à la salle des fêtes et à la mairie et d'isoler le local des archives permettant ainsi de réaliser des économies sur le coût du chauffage.

16 points lumineux d'éclairage public ont été renouvelés avec des lampes LED, il en reste 15 à changer pour l'année 2024. Cela permettra une baisse conséquente de la consommation d'énergie.

Les pigeons avec leurs déjections et malgré des tirs de nuit réalisés par un professionnel ont dégradé la toiture de l'église, des travaux seront réalisés en fin d'année.

Je rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils ont l'obligation de mettre en place tous les dispositifs nécessaires pour assurer la sécurité et la tranquillité de tous, voisins, habitants et promeneurs même « s'ils ne sont pas méchants ».

Cette année, la France organise les Jeux Olympiques et Angeville accueille Nadau. L'organisation est assurée par l'équipe de l'ASEP avec la participation du maximum d'entre nous. Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui s'investissent dans l'organisation des différentes manifestations ainsi

que toutes les personnes qui par leur présence valorisent et justifient le bénévolat, pour les autres il n'est jamais trop tard.

A l'occasion de son assemblée générale, le bureau du comité des fêtes, faute de bénévoles repreneurs, a décidé de clôturer son activité. Je remercie le président, Patrick Bruxelles et toute son équipe pour leurs nombreuses années d'engagement.

Les agents municipaux au service de nous tous au quotidien ne sont pas toujours respectés, je le regrette. Quelques attitudes et propos ne sont pas tolérables. Je vous rappelle que nous subissons les règles et les délais administratifs et cela ne s'améliore pas !

Je terminerai en souhaitant un prompt rétablissement aux personnes souffrantes en sachant que la santé est notre bien le plus précieux.

Jean-Luc CRUBILÉ,

Maire d'Angeville



LE BUDGET COMMUNAL

LA COMPRÉHENSION D'UN BUDGET MUNICIPAL PEUT SEMBLER COMPLEXE.
CONSIDÉREZ-LE COMME UN PLAN FINANCIER DÉTAILLÉ POUR NOTRE VILLAGE.
VOYONS COMMENT CELA FONCTIONNE.

QU'EST CE QU'UN BUDGET MUNICIPAL ?

Le budget est un acte prévisionnel qui autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal.

COMMENT S'ÉLABORE ET SE VOTE LE BUDGET ?

En fonction des priorités municipales des élus, le maire, la secrétaire et la première adjointe élaborent un budget. Celui-ci doit être équilibré ou en sur-équilibre. Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le vote de décisions modificatives ou le budget supplémentaire. Il doit impérativement être voté avant le 31 mars de l'année qui l'intéresse.

QUEL EST L'ÉTAT DES FINANCES D'ANGEVILLE ?

La commune d'Angeville bénéficie actuellement de finances solides, grâce à une gestion prudente et responsable de nos ressources. Notre conseil municipal a pris la décision de maintenir les impôts locaux à leur niveau actuel. Cette décision a été prise en considération de l'augmentation de 3.9% de la base d'imposition sur la taxe foncière décidée par l'État. En choisissant de ne pas augmenter les impôts locaux, nous souhaitons alléger le fardeau financier de nos concitoyens tout en préservant la santé financière de notre commune. Nous croyons fermement que cette approche équilibrée nous permettra de continuer à fournir des services essentiels de qualité à nos habitants tout en assurant une gestion responsable de nos finances communales.

QUELLES SONT LES PARTIES QUI COMPOSENT LE BUDGET ?

Le budget municipal se compose de deux parties principales : le **fonctionnement** et l'**investissement**.

Partie Fonctionnement :

Cette partie du budget est allouée aux dépenses courantes nécessaires pour maintenir les services municipaux en marche. Cela inclut les salaires du personnel, les frais généraux, l'entretien des infrastructures existantes, etc.

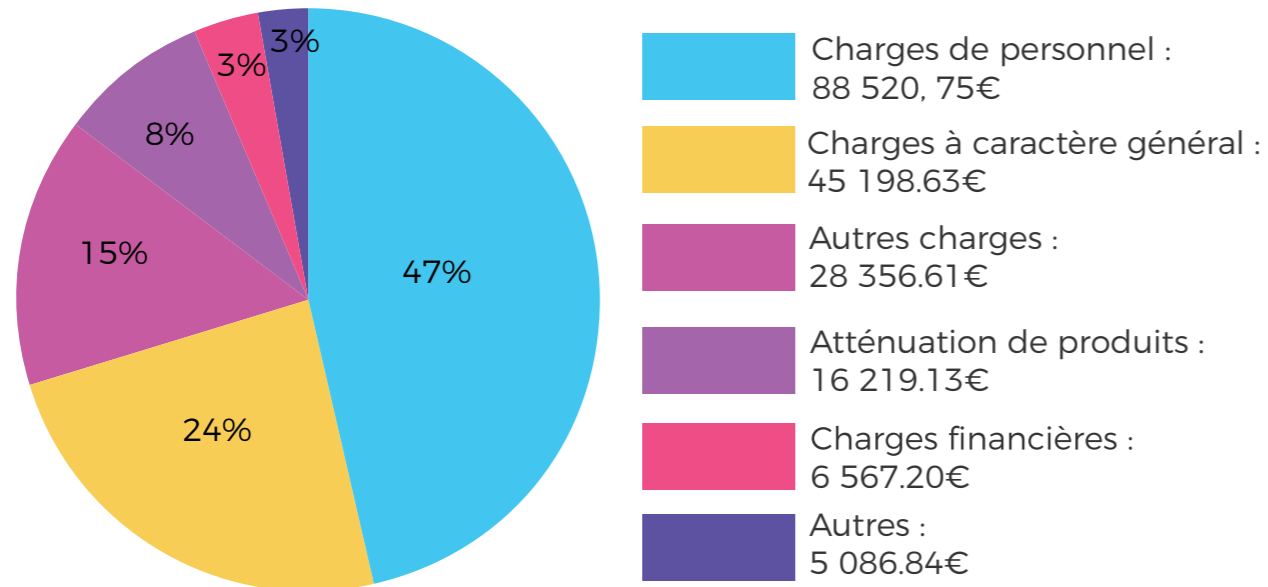
Partie Investissement :

Cette partie du budget est consacrée aux projets à long terme visant à améliorer ou développer le village. Cela peut inclure la construction de nouvelles infrastructures, la rénovation de bâtiments, l'achat d'équipements, etc.



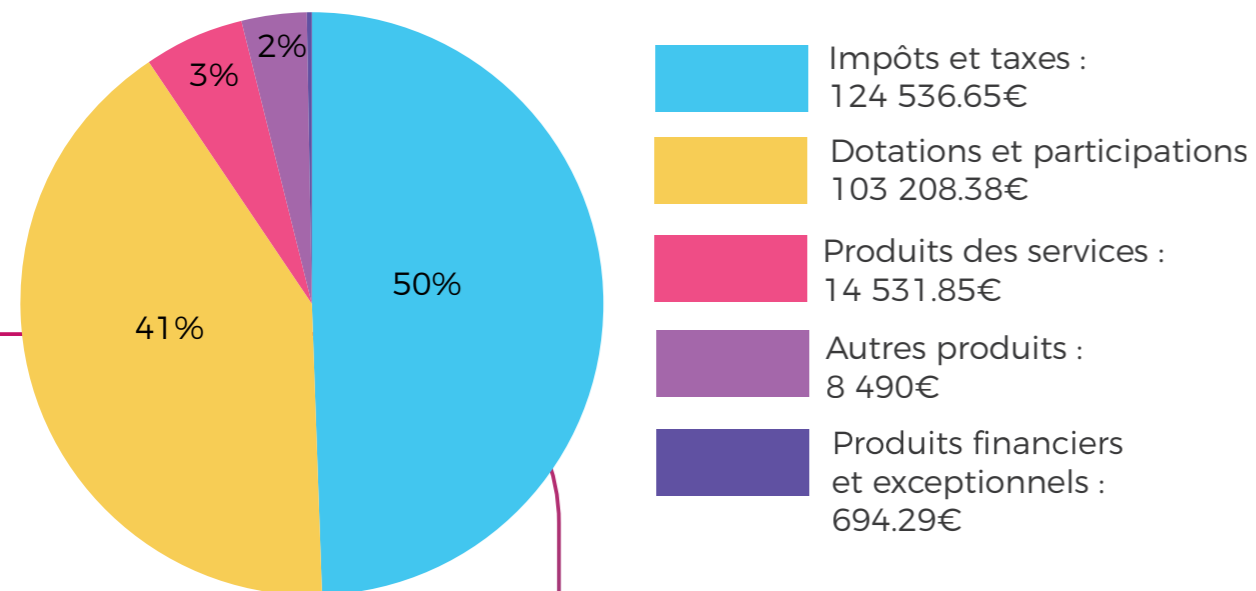
COMPTE ADMINISTRATIF 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



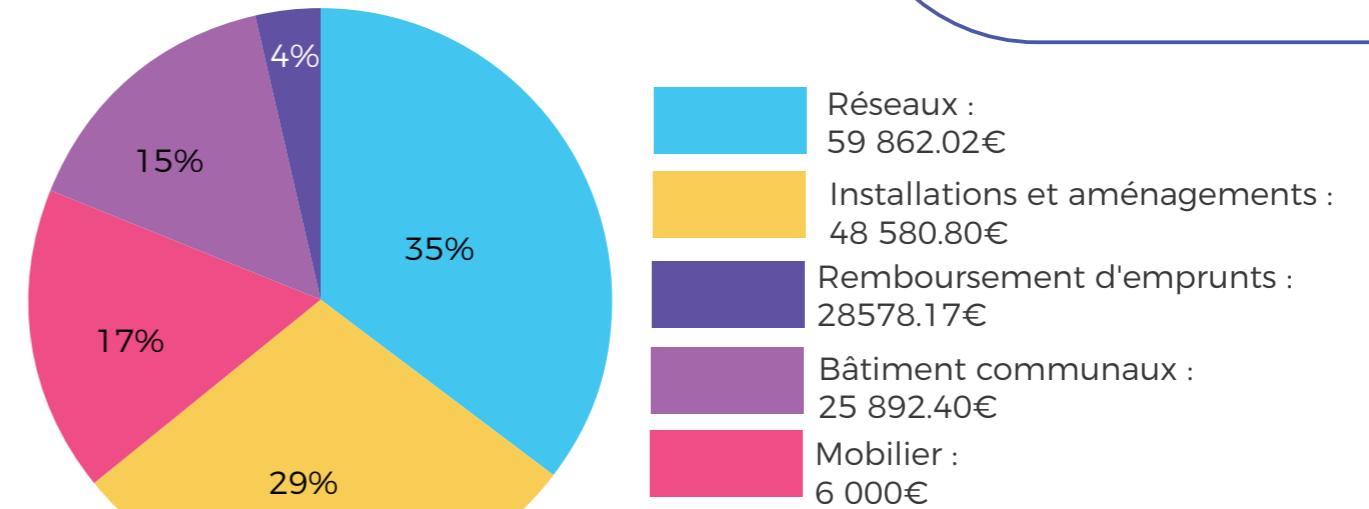
Total dépenses : 189 949.16€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



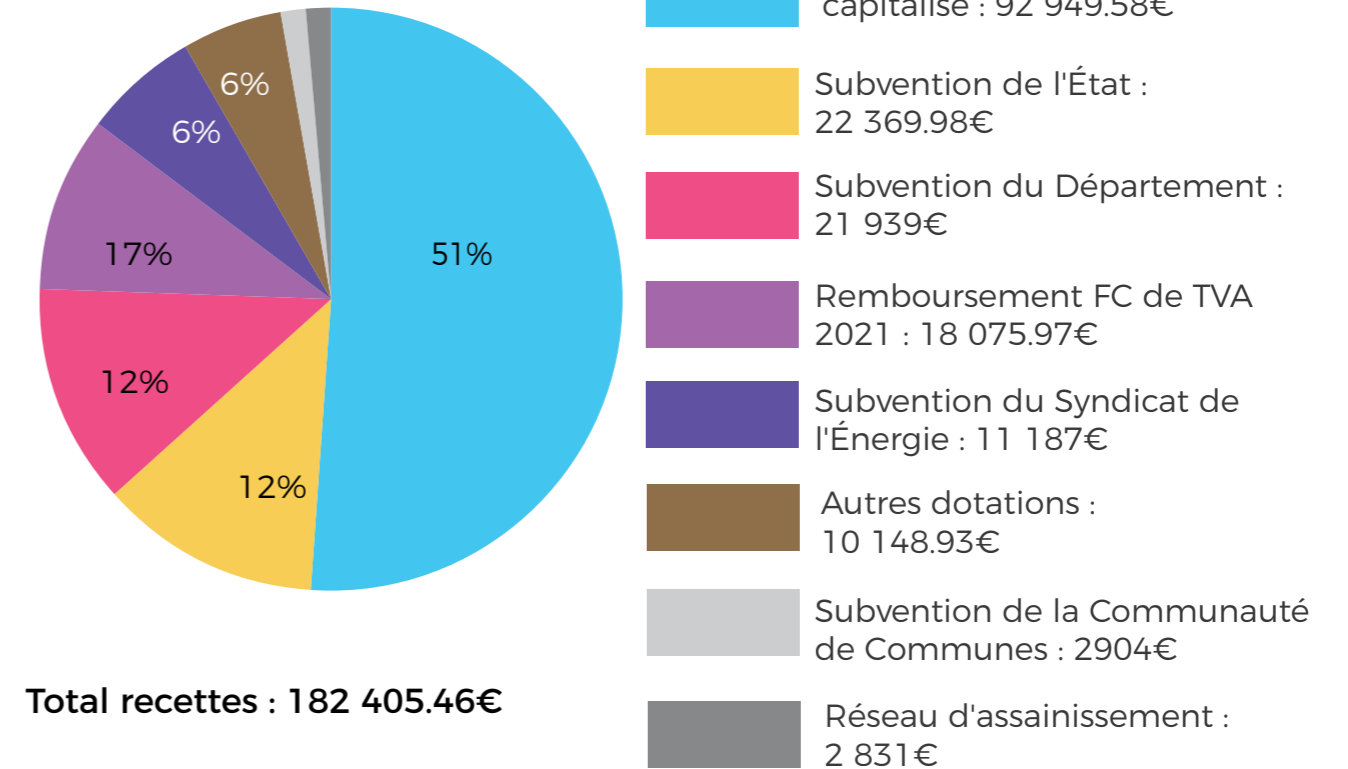
Total recettes : 251 563.17€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



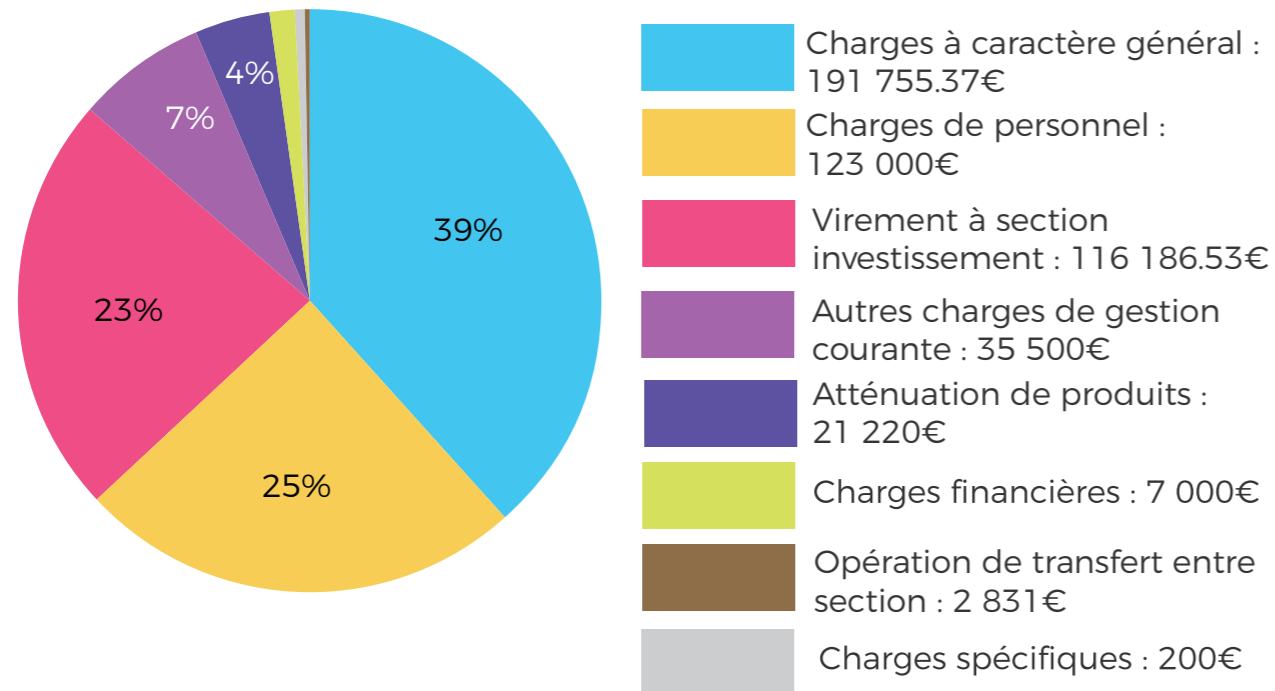
Total dépenses : 168 913.39€

RECETTES D'INVESTISSEMENT



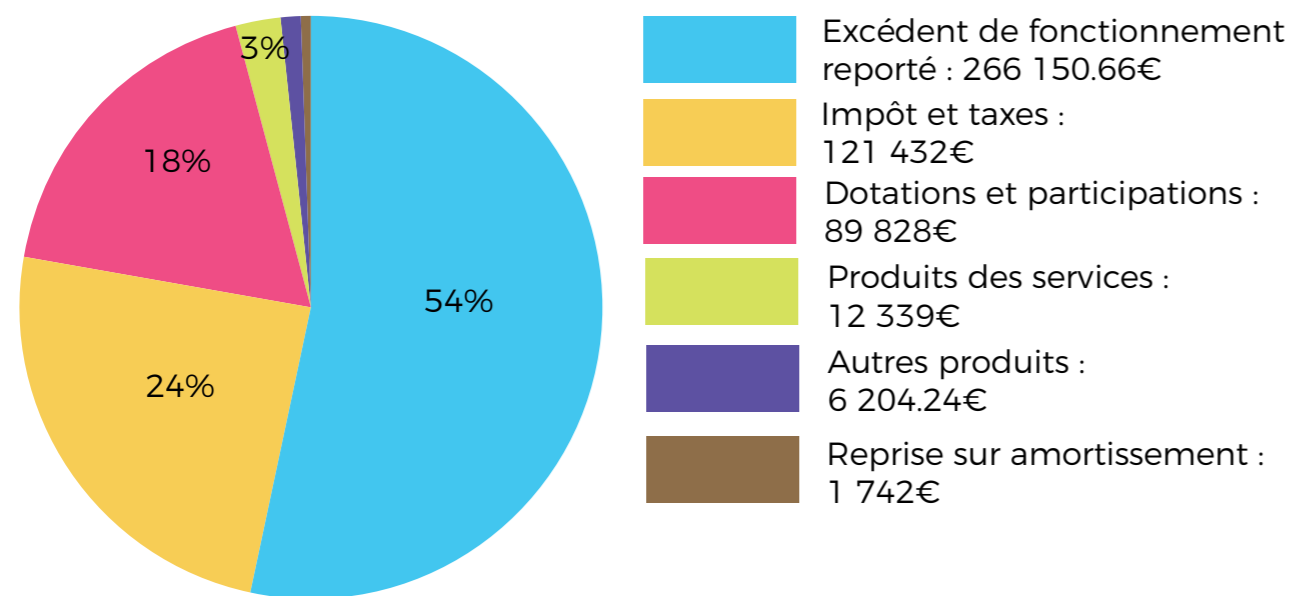
Total recettes : 182 405.46€

FONCTIONNEMENT - Dépenses



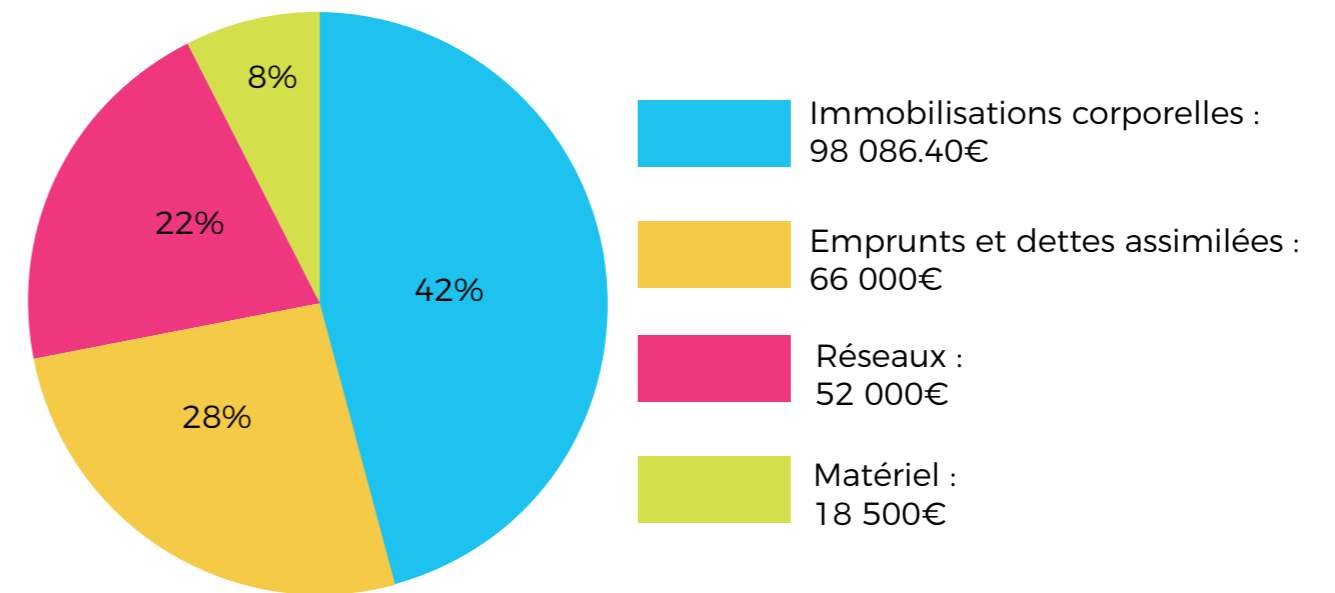
Total des dépenses de fonctionnement : 497 692.90€

FONCTIONNEMENT - Recettes



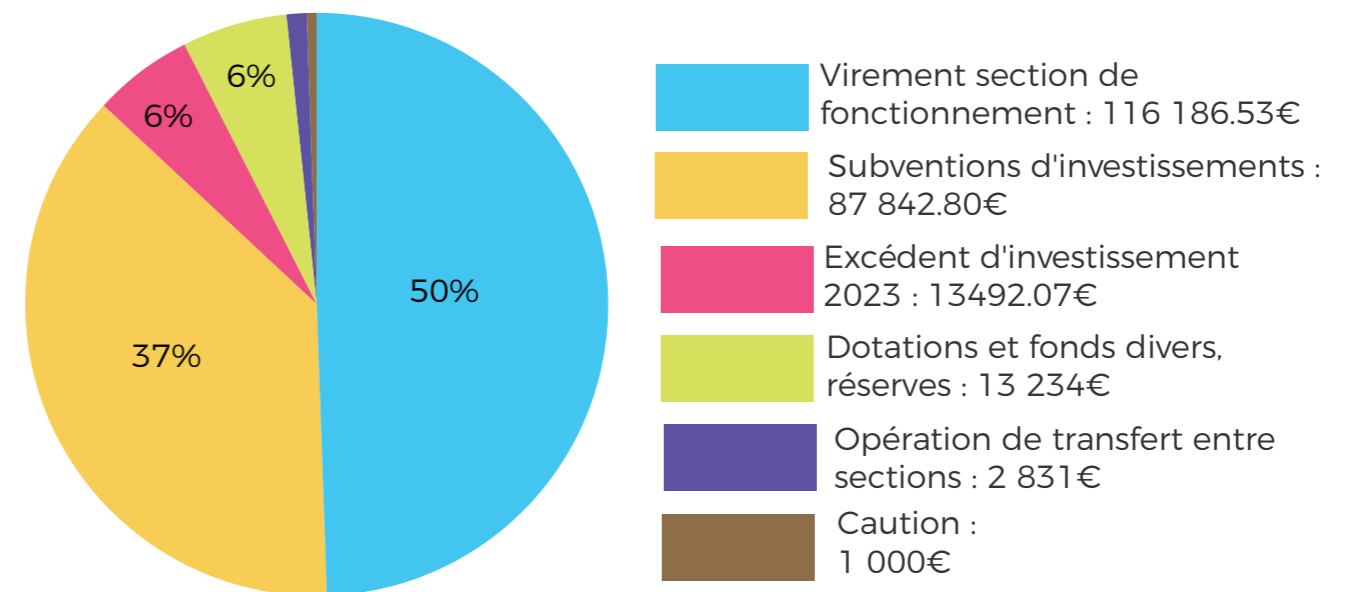
Total des recettes de fonctionnement : 497 692.90€

INVESTISSEMENT- Dépenses



Total des dépenses d'investissement : 234 586.40€

INVESTISSEMENT - Recettes



Total des dépenses d'investissement : 234 586.40€



LE CIMETIÈRE

En projet depuis 2022, les travaux de réaménagement du cimetière sont maintenant terminés. Ces derniers ont permis une meilleure accessibilité aux tombes avec la création de larges allées.

Le Cimetière

L'Éclairage public

La Rénovation
énergétique

**Coût Total de réaménagement du cimetière :
42 084€ Hors Taxes**

- **Coût pour la commune = 10 941€**
- **Subvention de l'Etat (DETR) = 8 416€**
- **Subvention du Conseil Départemental de 82 = 22 725€**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous avons décidé d'investir dans l'infrastructure d'éclairage public de notre petite commune. Ce changement n'est pas seulement une question de modernisation, mais également une démarche responsable et respectueuse de notre environnement. Les LED consomment considérablement moins d'énergie que les ampoules traditionnelles, ce qui contribuera à réduire notre empreinte écologique tout en générant des économies d'énergie significatives pour la commune.

De plus, les LED offrent une qualité d'éclairage supérieure, avec une lumière plus vive et uniforme, ce qui améliorera la sécurité et le confort des habitants, notamment la nuit.

Coût total HT = 16 717,50€

Subvention du Syndicat d'Énergie du Tarn-et-Garonne = 11 187€

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Nous sommes heureux de vous informer de la récente rénovation du système de chauffage de la mairie, de la salle des fêtes et du réaménagement du local des archives. En plus de moderniser nos installations de chauffage pour une efficacité accrue et des économies d'énergie, nous avons également pris la décision d'installer un système de climatisation pour assurer des conditions ambiantes agréables, même pendant les mois les plus chauds.

Coût total HT = 29 277,70€

- **Coût pour la commune = 5 855€**

- **Subvention de l'Etat (fonds vert) = 8 783€**

Subvention du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne = 8 783€

- **Subvention de la Communauté de Commune Terres de Confluences = 5 855€**





L'ÉCOLE

L'école représente un pilier essentiel de notre engagement envers l'éducation et l'avenir de nos enfants. En tant que municipalité, nous sommes fiers d'assumer les coûts nécessaires pour garantir un environnement d'apprentissage sûr, stimulant et de qualité. Chaque année, nous investissons dans l'école, couvrant des dépenses telles que les salaires des employés municipaux dédiés à l'école, les fournitures scolaires, l'entretien des bâtiments et les activités éducatives. En soutenant notre école, nous investissons dans l'avenir de notre village et nous nous assurons que chaque enfant a la chance de réaliser son plein potentiel.

**Année scolaire
2022/2023**

**24 écoliers à
Angeville**

**Effectif du RPI
74 écoliers**

CHIFFRES CLÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

2022/2023

LA CANTINE

Coût alimentation : 7 746,49€

Prix du repas : 2,60€ puis 2,80 au 01.01.2023

LA CLASSE VERTE

Participation de la commune : 60€ par enfant

Coût du transport : 240€

SALAIRES DU RPI ET GARDERIE

Coût des salaires du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) : 26 650,70€

Coût de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) : 7 493,99€

ÉNERGIE ET FOURNITURES SCOLAIRES

Coût de l'Énergie : 5 760,40€

Coût des fournitures scolaires : 120€ par enfant

LES CHASSEURS

Notre association compte à ce jour 31 membres, la stabilité est de mise.

Durant la saison écoulée, il a été prélevé 18 chevreuils et 2 sangliers sur le territoire.

L'assemblée générale s'est tenue le 27 avril 2024. Le bureau a été reconduit pour 3 ans.

Nous aurons cette saison 13 chasseurs extérieurs à notre commune et c'est très bien !



10 chasseurs seront autorisés à prélever à l'affût dès le 1er juin chevreuils et sangliers.

Nous avons une recrudescence de corbeaux et corneilles. Un arrêté préfectoral nous autorise à les réguler.

Le repas de fin de saison a connu un succès sans précédent et à la demande de certains convives, nous organisons une paella le Samedi 15 juin à midi et nous vous attendons !

A bientôt

Jacques VALENTIN,
Le président

L'ACCA d'Angeville organise un repas le
Samedi 15 Juin 2024
A midi

Menu

Sangria
Salade Gersoise (gésiers et foie gras)
Charcuteries
Trou gascon
Paella
Fromages
Dessert
Café
Vin rouge et rosé

Une participation de 25 €uros vous sera demandée.
N'oubliez pas de réserver avant le 10 juin 2024
Jacques VALENTIN 06.82.18.57.92
Jean-Luc DELRIEU 06.86.40.74.43



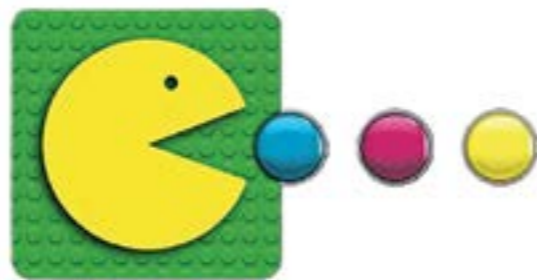
L'ASEP

Grâce à de nombreux bénévoles, notre association peut encore cette année organiser de nombreuses animations tout comme elle l'a fait avec succès au cours de l'année 2023.

Malgré tout, nous regrettons que le marché dominical connaisse depuis quelques temps une baisse d'affluence et il est bien dommage que les habitants d'Angeville soient si peu nombreux à le fréquenter. Il en est de même pour le distributeur de pain qui est moins utilisé qu'au début de son installation. Nous espérons que cette situation ne va pas perdurer et que l'arrivée du printemps nous rassemblera plus nombreux au marché et devant notre chère buvette pour partager le verre de l'amitié. Un grand merci à nos fidèles commerçants et aux bénévoles qui se relayent chaque dimanche. Nous espérons conserver notre marché dominical qui fait vivre et qui met de l'ambiance dans notre village : rendez-vous alors chaque dimanche, venez nombreux.

Cette année 2024 a débuté avec les Floralies le dimanche 21 avril avec la présence des majorettes et « Les Gavroches » pour animer la journée. Nous nous questionnons quant à leur maintien de fait que nous avons de la peine à trouver des pépiniéristes. Elles seront suivies du marché gourmand le samedi 8 juin puis de la fête de la musique le 21 juin.

Suite au succès rencontré par notre première randonnée de voitures anciennes qui a eu lieu en juin 2023, nous renouvelons cette année cette sortie qui se déroulera le dimanche 23 juin. (Nous l'avons appelé « Jean-Louis LADRET » en hommage à notre ami qui nous a quitté l'année dernière et qui nous manque).



Cette année encore, il nous incombera certainement d'organiser la fête du village le premier week-end d'août, du 3 au 5 août 2024, avec un repas animé par un orchestre le samedi soir, le marché gourmand le dimanche soir et un concours de pétanque le lundi après-midi.

Nous avons un événement qui nous tient à cœur et qui demande beaucoup d'organisation et de préparation : nous préparons la venue de Nadau pour le samedi 17 août 2024.

Dimanche 1er septembre 2024, ce sera notre cher vide-greniers qui remporte toujours autant de succès et qui attire toujours autant de monde.

Enfin nous clôturerons l'année 2024 par la foire d'automne le dimanche 6 octobre 2024 et le marché de Noël le dimanche 8 décembre 2024.

Voilà notre programme pour 2024. Nous espérons vous voir nombreux à nos diverses festivités dans la joie, la bonne ambiance et la bonne humeur.

**Le président de l'ASEP,
Jacques Lafforgue**

PROGRAMME DES ANIMATIONS



LE COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'assemblée générale du 21 avril 2023, à laquelle seulement une petite quinzaine d'habitants a participé, le bureau de l'association n'a pu être renouvelé. La fête 2023 a été alors organisée par l'association du Marché ou ASEP.

Lors de l'assemblée générale du 26 avril 2024, seulement un petite dizaine de personnes est venue. Dans l'impossibilité de constituer un nouveau bureau, il a été décidé de dissoudre le comité des fêtes.

Nous rappelons que le comité des fêtes d'Angeville existait depuis des décennies, son objectif premier étant d'organiser la fête le premier weekend d'Août. Ces dernières années en plus de la fête, il organisait le goûter de Noël avec animation pour les enfants, il distribuait en fin d'année des colis aux plus de 70 ans, il fournissait et installait les luminaires pour les fêtes de fin d'année dans le village, il aidait à l'organisation du 14 juillet, les membres du comité ont aidé lors du COVID à lancer le premier marché, le Comité des Fêtes a participé financièrement à l'achat de matériel...

Pour toute cette disponibilité, cette générosité, cet engagement, MERCI aux bénévoles et également MERCI aux anciens membres du bureau et bénévoles qui ont œuvré pour ANGEVILLE.

Le Bureau.

COMITÉ DES FÊTES D'ANGEVILLE

Siège en Mairie d'Angeville
1 Route de Castelsarrasin
82210 ANGEVILLE





LE CONCERT DE NADAU À ANGEVILLE

Une Histoire Enracinée

NADAU, dont le nom signifie "Noël" en gascon, a vu le jour en 1973 à Lasseube, dans les Pyrénées-Atlantiques, sous l'impulsion de quatre amis passionnés par la culture occitane. Le groupe est rapidement devenu une référence incontournable de la musique traditionnelle occitane, mêlant avec brio les influences folkloriques, rock et même parfois blues.

Fidèles à leurs racines, les membres de NADAU ont toujours été des défenseurs ardents de la langue

CONCERT ORGANISÉ PAR L'ASEP LE 17 AOÛT 2024

occitane, utilisant leurs chansons pour célébrer la culture, l'histoire et les paysages de leur région. Leurs paroles évoquent souvent la vie rurale, les légendes locales et les traditions ancestrales, offrant ainsi un témoignage vivant de l'identité occitane. Cet été la commune d'Angeville est fière de recevoir ce groupe occitan qui porte les valeurs chères à notre village.

Questions pratiques

Le samedi 17 août aura donc lieu à Angeville le concert de Nadau.

La traversée du village par la départementale sera interdite du vendredi soir 16 août au dimanche 18 août au matin. La route sera fermée à partir du terrain de pétanque jusqu'au monument aux morts. Une déviation sera mise en place, rassurez-vous les riverains et les

secours auront droit à un accès spécial.

Un espace parking sera prévu l'entrée du village et des toilettes mobiles seront installées derrière le court de tennis.

Le concert débutera à 21h00 et l'accès sera ouvert dès 18h00. Un espace de restauration rapide sera installé avec des traiteurs ainsi qu'une buvette tenue par l'ASEP. Vous pourrez donc vous restaurer sur place avant le concert mais attention cet espace restauration fermera 15 min avant le début du concert soit à 20h45.

Pour gérer l'organisation de cet événement l'ASEP a besoin d'environ 20 volontaires alors si vous aussi vous avez envie de participer, n'hésitez pas à vous signaler et à contacter Jacques Lafforgue président de l'ASEP.

CONCERT DE NADAU À
ANGEVILLE
LE SAMEDI 17 AOÛT 2024

Reservez vos billets :
<https://billetterie.festinek.net/nadau>
<https://www.nadau.com/>

PLAN D'ANGEVILLE
DU VENDREDI SOIR 16 AOÛT 2024
AU DIMANCHE MATIN 18 AOÛT 2024



LÉGENDE :
■ Partie de la route D63 fermée
■ Barrage
■ Parcours de Déviation
■ Sanitaires mobiles
■ Zone de parking

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le dimanche 9 juin 2024



QU'EST CE QUE SONT LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

Les élections européennes sont des événements où les citoyens des pays membres de l'Union européenne élisent leurs représentants au Parlement européen. Ces représentants sont chargés de prendre des décisions sur des sujets importants qui concernent tous les pays membres de l'Union européenne.

COMMENT FONCTIONNENT LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

Lors des élections européennes, les citoyens votent pour les partis politiques ou les candidats qu'ils souhaitent voir représentés au Parlement européen. Les partis qui obtiennent le plus de votes dans chaque pays remportent des sièges au Parlement. Ainsi, les citoyens ont la possibilité de choisir les personnes qui défendront leurs intérêts au niveau européen.

QUELS EST LE RÔLE DES DÉPUTÉS EUROPÉENS ?

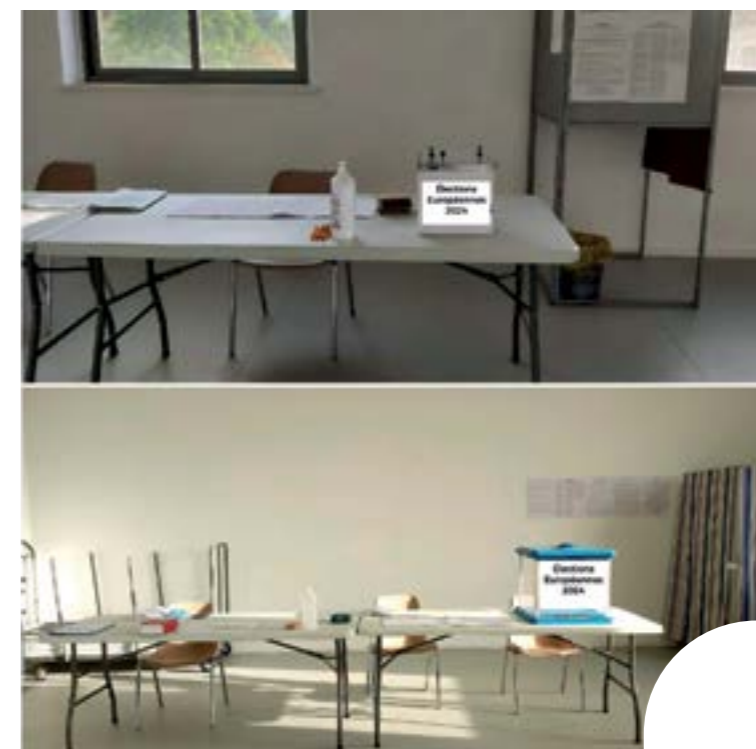
Une fois élus, les députés européens siègent au Parlement européen, où ils débattent et votent sur des lois et des politiques qui affectent la vie quotidienne des citoyens de l'Union européenne. Ils travaillent ensemble pour trouver des solutions aux problèmes communs et représentent les intérêts des citoyens de leur pays au niveau européen.

COMMENT VOTER À ANGEVILLE ?

Le bureau de vote pour ces élections sera installé à la salle des fêtes et sera ouvert de 8 heures du matin à 18 heures, afin de permettre à chacun de venir exprimer son choix en toute tranquillité.

Nous encourageons vivement tous les habitants de notre village à exercer leur droit de vote et à participer activement à ce moment essentiel de la vie démocratique européenne.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre participation, et nous vous attendons nombreux le jour des élections européennes à la salle des fêtes



TRI DES DÉCHETS

Dans notre village, chaque geste compte pour préserver notre environnement, le tri sélectif des déchets est une étape essentielle dans cette démarche, et en particulier, le tri des déchets dans les poubelles jaunes revêt une importance particulière.

Les poubelles jaunes sont dédiées au recyclage, et chaque objet déposé dans ces conteneurs a le potentiel d'être transformé en une nouvelle ressource. Cependant, pour que ce processus fonctionne efficacement, il est crucial de bien trier ses déchets et de les vider en vrac dans le conteneur jaune. Cela permet de faciliter le processus de tri

ultérieur dans les centres de recyclage. En optant pour cette pratique simple, nous facilitons énormément le travail des agents de centre de tri.

En vidant nos déchets en vrac dans les poubelles jaunes, nous aidons à garantir que nos efforts de tri sélectif ne sont pas vains. Chaque geste compte dans notre lutte contre la pollution et le gaspillage des ressources. Alors, la prochaine fois que vous vous apprêtez à jeter quelque chose dans le conteneur jaune, rappelez-vous : vider en vrac, c'est contribuer à un recyclage plus efficace et à un environnement plus propre pour tous.

L'espace propreté :

Cet espace n'est pas respecté par tous et il est regrettable de trouver encore des encombrants posés au sol normalement destinés aux déchetteries. Il y a également du verre cassé au sol qui peut faire crever les pneus des voitures.. Tous ces non-respects font augmenter les dépenses et donc les impôts.



COMMENT TRIER ? RAPPEL

Tous les emballages et les papiers



Bouteilles, pots, bocaux en verre



Ordures ménagères



Textiles, linges et chaussures



POISSONNERIE ENTRE DEUX MERS

Grégory LECORNU
Tel : 05 63 94 86 92

MS REVÊTEMENT

Propose du carrelage, de la faïence, de pierres naturelles, terrasses bois, parquet stratifié et sol PVC.

127, route de Castelsarrasin
82210 Angeville
Tel : 06 63 04 15 12
msrevetement@orange.fr
www.panarottojerome.fr

VALENCE PISCINE

Fabrication sur-mesure, pose de liner, construction de pool-house, vente de spas... et aménagement extérieur. L'entreprise est à même de vous accompagner dans la réalisation de tous vos projets.

127, route de Castelsarrasin
82210 Angeville
Tel : 05 63 04 15 12
angeville@aupaysagedeleau.fr

FRANCIS LAURENS

Forgeron et réparation de machines et équipement mécanique

Adresse : 2161, route de Lavit 82210 Angeville
Tel : 06 63 94 83 42

JACQUES JAUBERT

Entretien d'espaces verts.

Adresse : 243, chemin de St Orens 82210 Angeville
Tel : 06 13 43 65 59

ISABELLE LAFFORGUE

Assistante maternelle depuis 24 ans, agrément pour 4 enfants.
Tel : 06 25 52 43 24 ou 05 63 94 29 07

FERME DES JAUBERTS

Route des Jauberts

Vente de canards gras frais et transformés, foie gras, conserves et plats cuisinés.

Tel : 05 63 92 40 32

FERME DE CANTELAOUSSETTE - FRANCIS MAGRO

Vente de poulet et d'oeufs bio

Adresse : 1331, route des Jauberts 82210 Angeville
Tel : 06 31 77 89 04

IDÉAL JARDIN - MORGAN MAGNAC

Entretien espaces verts. Entretien Parcs et jardins.

Tel : 06 88 60 48 87
morganmagnac@gmail.com

AURÉLIE LARROQUE

Mandataire Immobilier SAFTI

Tel : 06 22 92 88 60
aurelie.larroque@safti.fr

LES VOLETS VERTS

Chambres d'hôtes. Danièle Gonclaves & Bernard Couderc
15, rue de l'Eglise 82210 Angeville
Tel : 06.72.62.61.82 / 05.63.94.89.59

ÉLEVAGE DES TERRES DE L'INFINI

Cavalier King Charles - Spitz Nain - Lof
Facebook : Elevage des Terres de L'Infini

JEUX ANGEVILLOIS

DEVINETTE :

Mon premier commence le premier 1er janvier et se finit le 31 décembre.

Mon deuxième est beaucoup apprécié des enfants mais aussi des plus âgés.

Mon troisième n'est pas à la campagne.

Mon tout est un lieu où il fait bon vivre

Qui suis je ?

MOTS CROISÉS :

1 : Nom de le garderie liée à l'école.

2 : Application de la Communauté de Communes.

3 : Nom du maire d'Angeville.

4 : Mois de la fête d'Angeville.

5 : A faire obligatoirement à 16 ans.

6 : Vient à Angeville pour un concert le 17 août 2024.

7 : A été réaménagé.

8 : Façon dont les déchets doivent être vidés dans le conteneur jaune.

9 : Possède de belles et larges allées.

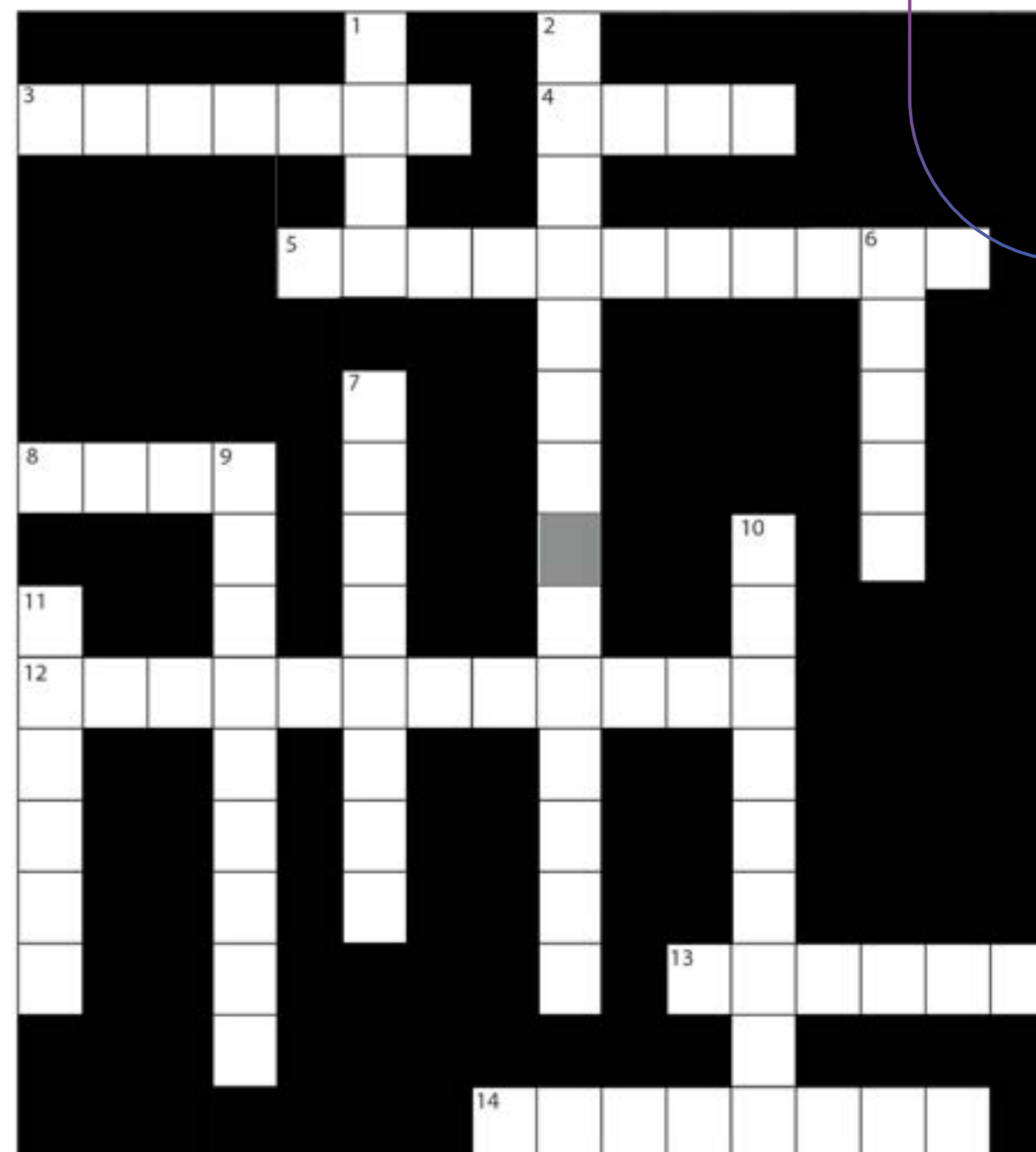
10 : Les chasseurs en ont prélevé 18.

11 : Rendez-vous du dimanche matin.

12 : Habitante d'Angeville.

13 : A été voté le 15 avril 2024.

14 : A lieu le 14 juillet.



RÉPONSES : Devinette = Angeville / Mots Croisés = 1 : ALAE - 2 : Panneau-Pocket - 3 : Crubilié - 4 : Août - 5 : Recensement - 6 : Nadau - 7 : Archives - 8 : Vrac - 9 : Climatière - 10 : Chevreuil - 11 : Marché - 12 : Angevilloise - 13 : Budget - 14 : Moulade



angeville82.fr

